

OGM – Lourds réquisitoires au procès de Poitiers

Description

Le mardi 14 juin, s'est tenu à Poitiers le procès de huit faucheurs volontaires qui avaient détruit en 2008, des parcelles de maïs génétiquement modifié à Valdivienne et à Civaux.

Les entreprises qui ont vu leurs parcelles détruites ont demandé :

pour Idemais, préjudice moral : 10 000 euros, préjudice matériel : 35 000 euros et frais de justice : 5000 euros, et ;

- pour Monsanto, préjudice moral : 20 000 euros, préjudice matériel : 130 000 euros et frais de justice : 10 000 euros.

Le procureur de la République a requis des peines de 10 000 euros (200 jours amendes à 50 euros jours) pour José Bové [1], de 5000 euros (100 jours amendes à 50 euros) pour François Dufour [2] et des amendes de 500 à 1000 euros pour les six autres inculpés (en fonction de leurs revenus).

En fin de matinée, 27 comparants volontaires ont été auditionnés par le Tribunal. Le procureur a demandé à ce que leur comparution soit rejetée.



Le Tribunal de Poitiers et la banderole

Parmi les témoins de la défense, Ségolène Royal, présidente de la Région Poitou Charente où avait lieu le procès, a précisé dans son intervention, que « *l'action des faucheurs peut, dans le contexte de la loi du silence de l'époque, être regardée comme un devoir d'alerte. Cet appel a été entendu puisque la culture d'OGM est aujourd'hui interdite par l'État sur le territoire national* ». Elle a alors rappelé les différentes actions menées par la Région. Pour elle, « *au nom du principe de*

précaution, et parce que la dissémination des OGM a un impact qui n'est pas maîtrisé, la Région Poitou Charente a, dès 2004, engagé une démarche pour interdire la mise en culture des OGM sur le territoire régional. La Région est ainsi devenue la première région française 100% sans OGM »

.

A l'extérieur du tribunal, un forum a été organisé par [le Comité Vigilance OGM 86](#). Les discussions se sont centrées principalement sur la dépendance en protéine et sur les questions de brevetage du vivant.

date créée
14 Juin 2011